

CHINE
« JUSTICE, JUSTICE »

**Les manifestations
de juillet 2009
dans le Xinjiang**

Extraits

AMNESTY
INTERNATIONAL



INTRODUCTION ET RÉSUMÉ

« Cela devait être une manifestation pacifique pour appeler les autorités à prendre des mesures [à la suite des événements de Shaoguan], revendiquer l'égalité et demander que les Ouïghours aient les mêmes droits [que les autres citoyens chinois]. »

N., 20 ans, étudiant, Ürümqi.¹

« [Les policiers] frappaient les gens au niveau des genoux. Ils les encerclaient, les faisaient tomber à coups de matraque en caoutchouc puis les traînaient jusqu'à leurs véhicules. J'ai assisté à des arrestations innombrables. »

G., un homme de 26 ans en visite à Ürümqi, venu d'une autre ville de la région autonome ouïghoure du Xinjiang.²

L'année dernière, dans l'après-midi du 5 juillet 2009, plusieurs centaines de Ouïghours de Chine³ se sont rassemblés pour manifester sur la place du Peuple à Ürümqi (en chinois Wulumuqi), capitale de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, dans le nord-ouest de la Chine. Ils reprochaient aux autorités de ne pas avoir pris de mesures adaptées après la mort d'au moins deux ouvriers ouïghours au cours d'une bagarre dans une usine de Shaoguan, dans la province du Guangdong (sud de la Chine), le 26 juin 2009.

Pendant l'après-midi, le nombre de manifestants n'a cessé d'augmenter, finissant par atteindre plusieurs milliers de personnes. De violentes émeutes ont éclaté dans la soirée, surtout dans le sud de la ville. Il s'agissait principalement, semble-t-il, d'agressions commises par des Ouïghours contre des Hans.

Selon les chiffres officiels, 197 personnes sont mortes au cours des violences du 5 juillet, dont une grande majorité de Hans (156), 10 Ouïghours et 11 Huis (ce dernier chiffre étant particulièrement élevé, compte tenu de la présence relativement faible des Huis dans le

Xinjiang)⁴. D'après certaines sources non officielles, notamment des groupes ouïghours, le nombre de Ouïghours tués le 5 juillet et les jours suivants est bien supérieur aux chiffres avancés par les autorités.

Le 6 juillet, dans la matinée, les autorités régionales ont annoncé que la situation à Ürümqi était « globalement sous contrôle »⁵. Cependant, les manifestations se sont étendues à d'autres villes du Xinjiang⁶. Même à Ürümqi, des attaques ont été signalées tout au long de la semaine, notamment les 6 et 7 juillet, lorsque des Hans ont agressé des Ouïghours à titre de représailles, ainsi que le 13 juillet, lorsque la police a abattu deux Ouïghours⁷. D'après les déclarations de témoins oculaires recueillies par Amnesty International, les forces de sécurité ont commis des violations des droits humains pendant et après les manifestations de juillet 2009. Elles auraient notamment procédé à des passages à tabac, à des arrestations arbitraires et à des tirs afin de disperser les manifestants, et elles auraient fait un usage injustifié ou excessif de la force, y compris de la force meurtrière, afin de rétablir l'ordre.

À la suite des manifestations d'Ürümqi, les autorités ont arrêté plus de 1 400 personnes, notamment en procédant à des fouilles systématiques de maisons pour retrouver les personnes qui avaient participé aux actions de protestation et celles qui étaient soupçonnées d'avoir commis des actes criminels violents. Des membres des forces de sécurité ont également soumis de nombreuses personnes à des disparitions forcées. Des cas de torture et d'autres formes de mauvais traitements ont été signalés à Amnesty International par des personnes placées en détention après le 5 juillet.

D'après les autorités, 198 personnes au moins ont été condamnées à la suite de ces troubles. Amnesty International estime que les procès étaient loin d'être conformes aux normes internationales d'équité. Au moins neuf de ces personnes ont été exécutées et 26 autres, sinon plus, ont été condamnées à mort, certaines bénéficiant toutefois d'un sursis de deux ans⁸.

Les manifestations organisées en juillet 2009 dans le Xinjiang sont intervenues sur fond de fort ressentiment chez les Ouïghours, ceux-ci reprochant aux autorités des années de mesures répressives et discriminatoires à leur encontre. Parmi ces mesures figurent des restrictions à l'exercice de la liberté de religion, des stratégies de développement dans les faits favorables aux Hans, ainsi que des politiques linguistiques faisant du mandarin la seule langue d'enseignement dans les établissements scolaires. Confrontées à une forte discrimination en matière d'emploi, les minorités ethniques estiment que le développement économique bénéficie de manière disproportionnée aux Hans. Compte tenu des griefs accumulés face à cette inégalité généralisée, la situation était manifestement propice à des troubles de grande ampleur.

Les autorités chinoises ont empêché que des investigations en bonne et due forme soient menées sur les manifestations de juillet 2009 et les circonstances dans lesquelles elles se sont déroulées. Aussi, de nombreux aspects de ces événements demeurent contestés ou inconnus. D'après les déclarations recueillies par Amnesty International auprès de témoins oculaires, une répression policière brutale à l'encontre de manifestants ouïghours pacifiques a précédé les violences du 5 juillet. Les autorités chinoises toutefois, en l'espace de quelques heures, ont imputé à des groupes ouïghours basés à l'étranger – notamment le

Congrès ouïghour mondial et sa présidente, Rebiya Kadeer – la responsabilité de ce qu'elles ont qualifié de « violences préméditées ». L'agence de presse officielle Xinhua a notamment commenté :

« Aujourd'hui, les trois forces que sont le terrorisme, le séparatisme et l'extrémisme sont à nouveau à l'œuvre. Une enquête préliminaire a montré qu'un groupe séparatiste s'était servi de la bagarre du 26 juin, dans laquelle étaient impliqués des ouvriers du Xinjiang travaillant dans une usine de jouets de la province du Guangdong, dans le sud, pour fomenter les troubles de dimanche et saboter le pays. Le Congrès ouïghour mondial, dirigé par Rebiya Kadeer, était derrière cette machination⁹. »

Rebiya Kadeer a démenti ces allégations.

Tant que les autorités chinoises ne permettent pas d'accéder sans restriction à la région autonome ouïghoure du Xinjiang pour mener des recherches indépendantes au sein des différents groupes ethniques, il est impossible pour Amnesty International, des chercheurs d'autres organisations et des experts indépendants de vérifier la totalité des témoignages et faits signalés pour les confirmer sans réserve, et de faire en sorte que la réalité vécue par un échantillon aussi large que possible de membres de cette société très divisée soit correctement rendue. Cependant, les récits recueillis par Amnesty International font état, de manière concordante, d'agissements imputés aux forces de sécurité qui constituent des violations des droits humains et doivent donner lieu à des investigations exhaustives.

Il est indispensable que les autorités chinoises autorisent la tenue d'investigations indépendantes et impartiales sur les événements survenus en juillet 2009 dans le Xinjiang, notamment en laissant les enquêteurs accéder sans restriction aux lieux des affrontements, aux témoins et aux détenus, et en veillant à ce que les personnes qui communiqueront des informations lors de l'enquête ne fassent pas l'objet de harcèlement, d'actes d'intimidation ou de sanctions. Tout procès, y compris ceux résultant de telles investigations, doit être mené de façon équitable, dans le respect des normes internationales et sans que la peine capitale puisse être requise. Les conclusions d'une telle enquête, essentielle pour établir la vérité et rendre justice aux victimes des violences, doivent être rendues publiques. Des investigations dignes de ce nom, suivies de mesures correctives appropriées, contribueraient également à dissiper le climat de méfiance généralisée ainsi que les rumeurs, deux éléments qui ont manifestement joué un rôle important dans les violences.

À la suite des troubles, l'experte indépendante des Nations unies sur les questions relatives aux minorités, Gay McDougall, a demandé à se rendre dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang. À ce jour, les autorités chinoises n'ont toujours pas autorisé sa visite. Amnesty International les engage instamment à lui adresser une invitation dans les meilleurs délais, de même qu'à d'autres experts des Nations unies spécialisés dans les droits humains.

En réponse aux manifestations, les autorités chinoises ont souligné la nécessité d'amplifier le développement économique de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, très en retard par rapport au reste de la Chine. En mai 2010, le gouvernement central a adopté un programme de développement de plus de 10 milliards de yuans, soit 1,15 milliards d'euros environ¹⁰. Pour que ce plan atteigne son objectif affiché, à savoir garantir la stabilité sociale dans la région, son élaboration et sa mise en œuvre devraient prévoir une vaste consultation des groupes ethniques directement concernés. Si les autorités ne tiennent pas

compte de leurs revendications de longue date et ne cherchent pas à leur apporter des réponses, elles risquent d'exacerber les tensions sous-jacentes. Elles devraient accorder une attention toute particulière aux mesures destinées à lutter contre la discrimination dans la région, notamment en veillant à ce que les droits culturels, économiques et sociaux des minorités ethniques soient respectés, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains. Tous les habitants de la région doivent bénéficier des retombées du programme de développement, sans discrimination aucune fondée sur l'appartenance ethnique, la religion ou croyance, le genre, la langue, les opinions politiques ou toute autre opinion, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.

LES OÛIGHOURS : INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Les Oûighours sont un groupe ethnique turcophone, héritier d'une longue tradition au cœur de l'Asie centrale, essentiellement composé de musulmans sunnites. En Chine, ils sont concentrés dans l'ouest du pays, zone revendiquée tout au long de l'histoire par des empires, des seigneurs de la guerre et des groupes ethniques rivaux. En 1949, la région a été intégrée dans la République populaire de Chine¹¹.

En 1955, la République populaire de Chine a créé la région autonome ouïghoure du Xinjiang, prenant ainsi acte de la prépondérance des Oûighours dans la région. En vertu de la Constitution chinoise, ce statut confère à la population locale le droit à l'autonomie régionale et à des organes de gouvernement indépendants.

Au cours de l'ère post-maoïste, dans les années 1980, les autorités ont adopté des politiques reconnaissant aux citoyens davantage de libertés, notamment celles de religion et d'expression, et ont renforcé les protections juridiques, y compris dans le Xinjiang. Cependant, du milieu à la fin des années 1990, elles ont resserré leur contrôle sur les Oûighours et limité les libertés et les droits fondamentaux de ces personnes, lançant une campagne virulente contre les « trois forces » du « terrorisme », du « séparatisme » et de « l'extrémisme religieux ». Depuis lors, elles associent systématiquement les activités culturelles non officielles des Oûighours, leurs pratiques religieuses et l'expression de vues dissidentes par des membres de cette ethnie avec ces « trois forces ». De nombreux Oûighours ont été arrêtés et emprisonnés arbitrairement pour avoir exercé leurs droits aux libertés d'expression, d'association et de religion ainsi que leur droit d'avoir leur propre vie culturelle et de chercher à la développer.

La situation des Oûighours du Xinjiang s'est dégradée après les attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis, les autorités chinoises inscrivant leurs revendications dans le cadre du terrorisme international. En 2008, ils ont fait l'objet de mesures de répression après une série d'événements violents, notamment une attaque contre des gardes-frontières qui a fait 17 morts et a été imputée à des groupes séparatistes ouïghours. Cette année-là, près de 1 300 personnes ont été arrêtées et inculpées de terrorisme, d'extrémisme religieux ou d'autres charges relatives à la sécurité de l'État¹². Wang Lequan, alors secrétaire du Parti communiste chinois du Xinjiang, a annoncé une lutte « sans merci » contre le séparatisme ouïghour¹³.

Amnesty International reconnaît qu'il est du devoir des États, aux termes du droit international relatif aux droits humains, de protéger leur population contre les actes criminels violents. Cependant, toute mesure adoptée à cette fin doit être appliquée dans le respect des droits de la personne humaine. La présence de groupements ou d'individus violents au sein de tout groupe humain ne saurait servir de prétexte à la limitation des droits fondamentaux de l'ensemble de ce groupe.

LA DISCRIMINATION À L'ENCONTRE DES OUIGHOURS

Les politiques discriminatoires du gouvernement, notamment les politiques linguistiques faisant du mandarin la seule langue d'enseignement dans les établissements scolaires, les restrictions apportées à la liberté de religion des Ouïghours et les discriminations à l'emploi alimentent le mécontentement et les tensions ethniques dans le Xinjiang.

Les Ouïghours avec qui Amnesty International s'est entretenue pour la préparation de ce document – même ceux qui présentaient un haut niveau d'éducation et de formation – ont témoigné des difficultés qu'ils rencontraient pour trouver du travail, difficultés qui, selon eux, étaient directement liées à la discrimination. Ceux qui avaient un emploi ont indiqué qu'ils percevaient, à travail égal, des salaires beaucoup moins élevés que leurs collègues hans. Certains ont également affirmé qu'ils n'étaient pas autorisés à parler le ouïghour sur leur lieu de travail, même avec des collègues ou des clients de cette ethnie. En 2009, d'après la presse chinoise, Nur Bekri, le gouverneur du Xinjiang, a déclaré que la promotion du mandarin comme langue d'enseignement dans les écoles ouïghoures devait se poursuivre. En effet, aurait-il affirmé, « les terroristes des pays voisins prennent essentiellement pour cible des Ouïghours qui sont relativement isolés du reste de la société parce qu'ils ne parlent pas le mandarin »¹⁴.

La Commission exécutive du Congrès américain sur la Chine a examiné des annonces de recrutement publiées sur les sites web des pouvoirs publics chinois. Elle a constaté qu'aussi bien au sein de la fonction publique que d'entreprises publiques et de sociétés privées, des postes étaient réservés aux Hans, ce qui prouve que les autorités sont directement impliquées dans des pratiques de recrutement discriminatoires, et qu'elles s'abstiennent de prévenir la discrimination en matière de recrutement au sein du secteur privé et la cautionnent implicitement¹⁵.

Avant les manifestations de juillet 2009, les politiques discriminatoires du gouvernement avaient déjà provoqué des heurts de grande ampleur dans le Xinjiang, notamment en 1990 et en 1997. Les autorités avaient qualifié ces manifestations de « contre-révolutionnaires » ou de « séparatistes » et les avaient brutalement réprimées¹⁶.

En 1990, de violents affrontements se sont produits à Baren lorsque les forces de l'ordre sont intervenues pour disperser des centaines de villageois ouïghours qui manifestaient devant les bureaux des autorités locales. D'après des sources non officielles, ces personnes protestaient contre la fermeture d'une mosquée des environs à l'approche d'une fête religieuse.

Les autorités chinoises ont qualifié les événements de « rébellion contre-révolutionnaire » et de « provocation ouverte envers les autorités ». À l'époque, elles ont déclaré que 22 personnes, dont 7 membres des forces de sécurité, étaient mortes au cours des heurts. D'après des sources non officielles, 50 manifestants ont perdu la vie, dont des personnes qui ont été tuées par balles par les forces de sécurité alors qu'elles s'enfuyaient et ne présentaient aucun danger immédiat.

À la suite des événements de Baren, selon les informations recueillies, plus de 6 000 personnes ont été arrêtées dans le Xinjiang. De plus, les autorités régionales ont adopté des dispositions restreignant fortement les activités religieuses et interdisant toute instruction religieuse en dehors d'établissements officiellement habilités à dispenser un tel enseignement.

En février 1997, des dizaines de personnes ont été tuées ou blessées lorsque les forces de sécurité chinoises, d'après les renseignements dont dispose Amnesty International, ont ouvert le feu sur des manifestants ouïghours dans la ville de Ghulja (nom chinois: Yining). La manifestation, qui avait commencé dans le calme, a été suivie de plusieurs jours d'émeutes sporadiques, au cours desquelles plusieurs personnes ont été tuées ou blessées. D'après des témoins oculaires, les troubles ont été essentiellement provoqués par la brutalité des forces de sécurité.

La manifestation de février 1997 a été organisée en réponse à une répression accrue, qui avait notamment visé les activités culturelles et religieuses ouïghoures traditionnelles à Ghulja et dans les environs les années précédentes. Les autorités chinoises, depuis lors, soutiennent que cet événement et les émeutes qui se sont ensuivies ont été orchestrés par des « terroristes », mais elles n'ont avancé aucun élément pour étayer ces accusations.

Les arrestations arbitraires de Ouïghours, notamment de membres influents de la société civile et de responsables religieux, se sont multipliées au cours des mois suivants, exacerbant les tensions et le mécontentement dans la région. De nombreuses personnes appréhendées ont été torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements en détention.

En mai 2010, le président chinois Hu Jintao a annoncé l'adoption d'un nouveau programme de développement pour la région autonome ouïghoure du Xinjiang, admettant que si elle connaissait une forte croissance économique, elle accusait toujours un retard important par rapport à d'autres régions chinoises. Il a déclaré que d'ici 2015, le PIB par tête dans le Xinjiang devrait atteindre le même niveau moyen que dans le reste de la Chine, et que le revenu des habitants et l'accès aux services publics de base dans la région devraient être globalement comparables à ce qu'ils étaient dans les autres régions occidentales du pays. À l'horizon 2020, a-t-il indiqué, la région autonome ouïghoure du Xinjiang devrait devenir une « société relativement prospère ». D'ici cinq ans, a-t-il ajouté, elle devrait connaître des améliorations notables en matière d'infrastructures, d'unité ethnique et de stabilité sociale¹⁷.

Parce qu'il établit un lien étroit entre développement économique, unité ethnique et stabilité sociale, ce nouveau programme de développement s'inscrit dans la droite ligne des projets qui l'ont précédé, dont le Programme de développement de l'Ouest. Ces projets ont été

critiqués parce qu'ils n'ont pas bénéficié de façon égale aux différents groupes ethniques de la Chine et qu'ils ont contribué à tenir certaines minorités ethniques, dont les Ouïghours, à l'écart des retombées de la forte croissance économique que connaît le pays¹⁸.

LES SUITES DES MANIFESTATIONS DE JUILLET 2009

LES VICTIMES

Les déclarations de témoins oculaires recueillies par Amnesty International tendent à confirmer la thèse selon laquelle le nombre de Ouïghours morts sous les coups des forces de sécurité est supérieur aux chiffres officiels. De plus, d'après ces témoignages, celles-ci ont recouru à la force, y compris à la force meurtrière, sans nécessité ou de manière excessive.

Selon le bilan officiel publié le 18 juillet, 197 personnes ont perdu la vie au cours des violences survenues le 5 juillet 2009 à Ürümqi¹⁹. En août, les autorités ont révélé l'origine ethnique de certaines de ces victimes, indiquant que 156 d'entre elles, dont 134 Hans, 11 Huis, 10 Ouïghours et un Mandchou, étaient des « innocents »²⁰. Elles n'ont communiqué aucun autre renseignement à leur sujet, notamment leur identité, et n'ont donné aucune information concluante sur les 41 autres personnes décédées. Le 19 juillet, Nur Bekri, le gouverneur de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, a reconnu que la police avait ouvert le feu sur 12 manifestants qu'il a qualifié d'« émeutiers », ajoutant que trois d'entre eux étaient morts sur le coup et neuf autres après avoir reçu des soins qui n'avaient pas permis de les sauver.²¹

Le 10 juillet, les autorités avaient indiqué qu'au moins 46 Ouïghours étaient morts le 5 juillet²². À la connaissance d'Amnesty International, les autorités chinoises n'ont pas reconnu officiellement que des personnes avaient été tuées les 6 et 7 juillet.

Les pouvoirs publics ont par ailleurs indiqué que plus de 1 700 personnes avaient été blessées au cours des événements d'Ürümqi²³.

Les chiffres avancés par les autorités ont cependant été contestés par des groupes ouïghours, selon lesquels le nombre de Ouïghours morts au cours des manifestations de juillet 2009 est bien supérieur. Ainsi, Rebiya Kadeer, présidente du Congrès ouïghour mondial et ancienne prisonnière d'opinion, citant des sources à l'intérieur de la région autonome ouïghoure du Xinjiang, a déclaré le 8 juillet qu'au moins 400 Ouïghours avaient perdu la vie à Ürümqi au cours de la seule journée du 5 juillet, et 100 à Kachgar (en chinois : Kashi)²⁴.

ENQUÊTER SUR LES MORTS ILLÉGALES ET POURSUIVRE LES RESPONSABLES PRÉSUMÉS : UN DEVOIR

En vertu des normes internationales, toute allégation plausible faisant état d'homicides illégaux doit donner lieu à une enquête. Les États ont pour devoir d'apporter réparation aux victimes de violations des droits humains, y compris en révélant la vérité au sujet du sort qu'elles ont subi, et plus généralement de protéger les droits fondamentaux, notamment en soumettant les auteurs présumés de violations à l'obligation de rendre des comptes et en prenant des mesures afin d'empêcher que de tels agissements ne se reproduisent.

Le principe 9 des Principes relatifs à la prévention efficace des exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires et aux moyens d'enquêter efficacement sur ces exécutions²⁵ dispose : « Une enquête approfondie et impartiale sera promptement ouverte dans tous les cas où l'on soupçonnera des exécutions extrajudiciaires, arbitraires et sommaires, y compris ceux où des plaintes déposées par la famille ou des informations dignes de foi donneront à penser qu'il s'agit d'un décès non naturel [...] Toute enquête devra comporter une autopsie adéquate, le rassemblement et l'analyse de toutes les preuves physiques ou écrites et l'audition des témoins. » Le principe 18 précise que les pouvoirs publics doivent veiller à ce que les auteurs présumés soient traduits en justice. Aux termes du principe 20, les familles et les ayants droit des victimes de telles exécutions doivent recevoir une indemnisation équitable dans un délai raisonnable.

ARRESTATIONS ET DISPARITIONS FORCÉES

Le 7 juillet, des responsables chinois ont annoncé que 1 434 personnes avaient été appréhendées pour des raisons liées aux manifestations.²⁶ D'après les témoignages recueillis par Amnesty International, tant la Police armée du peuple (PAP) que la police classique ont procédé aux arrestations. Elles ont fait monter les personnes appréhendées dans des camions militaires ou dans des autobus.

Le 6 juillet, les arrestations n'ont pas eu lieu uniquement au cours des actions de protestation ; la police a procédé à de vastes opérations de fouille systématique des maisons, appréhendant un grand nombre de manifestants présumés et de personnes soupçonnées de crimes violents. De telles opérations ont également été signalées dans d'autres villes auxquelles les manifestations s'étaient étendues le 6 juillet²⁷.

Un témoin oculaire a également déclaré à Amnesty International que le 7 juillet, six Ouïghours, des jeunes hommes venant apparemment de Kachgar, avaient été tués au cours d'une descente des forces de sécurité dans une maison située à Ürümqi.

En août 2009, Duan Jielong, responsable de la délégation chinoise auprès du Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale, a déclaré devant ce Comité que 718 personnes soupçonnées d'être liées aux troubles étaient toujours en détention et que 83 autres avaient été inculpées, notamment d'homicide, d'incendie volontaire et de vol qualifié²⁸. En décembre 2009, les autorités chinoises ont annoncé l'arrestation de 94 autres personnes qui figuraient sur la liste des personnes recherchées après les émeutes, dans le cadre d'une campagne de « répression sévère de la criminalité »²⁹.

Les pouvoirs publics chinois n'ayant pas révélé l'identité de ces personnes ni communiqué d'autre information à leur sujet, il est difficile d'évaluer le nombre total des personnes arrêtées initialement et de celles qui sont maintenues en détention, ainsi que d'élucider les cas présumés de disparition forcée.

D'après des témoignages recueillis par Amnesty International, certains des détenus ont été libérés quelques jours après leur arrestation. Toutefois, même ceux dont la remise en liberté a été annoncée pourraient ne pas avoir été relâchés. En effet, d'après une déclaration faite le 24 juillet par Nur Bekri, le gouverneur du Xinjiang, les personnes qui, « sans savoir la vérité », ont « pris part aux manifestations mais aux bagarres, aux dégradations, aux pillages ni aux incendies volontaires » et celles « n'étaient pas très impliquées » ont vu leur libération prononcée, mais sont restées incarcérées aux fins de « complément d'assistance et d'éducation », après s'être « engagées à se repentir » et avoir subi des « mesures éducatives »³⁰.

Plusieurs des personnes interrogées par Amnesty International ont indiqué que leur famille avait versé à des représentants de l'État de fortes sommes, atteignant parfois des centaines de milliers de yuans (100 000 yuans équivalent à peu près à 11 200 euros)³¹, afin d'obtenir la libération de leurs proches. Dans certains cas, les autorités ont dit aux familles que leurs proches étaient en mauvaise santé et ne seraient soignés que si elles payaient.

Plusieurs des personnes avec qui Amnesty International s'est entretenue ont fait état de leur inquiétude pour des amis dont elles sont sans nouvelles depuis les manifestations de juillet 2009. Avant ces actions de protestation, Human Rights Watch avait donné des informations détaillées sur des disparitions forcées concernant au moins 43 hommes et adolescents, survenues entre le 6 juillet et le début du mois d'août 2009. Ce chiffre pourrait être très en-deçà de la réalité³².

Le 7 juillet, des femmes ouïghoures se sont rassemblées dans la rue dans le quartier de Saimachang, à Ürümqi. Beaucoup d'entre elles brandissaient la carte d'identité de fils, d'époux, de frères ou de pères qui n'étaient pas rentrés à la maison la nuit précédente. Ces femmes demandaient aux autorités de leur donner des informations sur leurs proches.

« C'était une manifestation très triste, la plupart des gens pleuraient, certains s'évanouissaient. Dans certaines familles, deux ou trois personnes avaient été arrêtées [...] J'étais là avec la famille de mon fiancé. C'était une manifestation pacifique. Au lieu de nous écouter, les soldats nous ont bousculés, se sont mal conduits envers nous, certains nous ont même frappés. On ne nous a toujours pas dit si mon fiancé est vivant, ni où il se trouve.³³ »

On ignore toujours tout du sort de 20 demandeurs d'asile ouïghours qui ont été renvoyés de force en Chine par les autorités cambodgiennes le 19 décembre 2009. Les autorités chinoises avaient annoncé qu'elles les recherchaient en raison de leur participation aux manifestations de juillet 2009. Amnesty International, d'autres organisations de défense des droits humains et les Nations unies, entre autres, ont appelé les autorités chinoises à révéler le sort qui leur a été réservé, le lieu où ils se trouvent actuellement et leur statut au regard la loi, mais à ce jour, leurs requêtes sont restées lettre morte³⁴.

ALLÉGATIONS DE TORTURE ET D'AUTRES FORMES DE MAUVAIS TRAITEMENTS

Certaines des personnes avec qui Amnesty International s'est entretenue lors de la préparation de ce rapport disent avoir été torturées ou soumises à d'autres formes de mauvais traitements en détention. D'après leur témoignage, la nourriture était insuffisante, on leur a donné à boire de l'eau salée et elles ont subi des passages à tabac ; de plus, les conditions d'hygiène étaient déplorables et les soins médicaux inexistantes. Des cas d'atteintes sexuelles en détention ont également été rapportés.

Une femme a raconté à Amnesty International qu'une semaine après les premières manifestations, elle avait été arrêtée et maintenue en détention dans les locaux de la police durant une semaine. Les deux premiers jours, on ne lui a donné ni à manger, ni à boire. Les jours suivants, on lui a donné de la nourriture et de l'eau salée. Lorsqu'elle a été interrogée au sujet de son rôle présumé dans les manifestations, elle a été giflée à plusieurs reprises. Des policiers se sont masturbés sur son visage, et lui ont dit qu'elle devrait s'estimer heureuse, compte tenu du sort réservé à d'autres femmes arrêtées. Il a fallu que son père verse un pot-de-vin de 100 000 yuans (11 200 euros environ) pour qu'elle soit libérée.

Depuis juillet 2009, Amnesty International a lancé plusieurs actions en faveur de personnes qui avaient été arrêtées pour des raisons liées aux manifestations de juillet 2009 et qui risquaient d'être torturées et soumises à d'autres formes de mauvais traitements³⁵.

LES PROCÈS

En mars 2010, alors qu'il participait à la réunion annuelle de l'Assemblée populaire nationale (l'assemblée législative chinoise), le gouverneur du Xinjiang, Nur Bekri, a déclaré à des journalistes que 198 personnes avaient été condamnées dans le cadre de 97 affaires distinctes pour leur implication présumée dans les manifestations de juillet 2009, et que d'autres procès allaient avoir lieu³⁶.

Les autorités chinoises ont donné peu d'informations sur les procès qui se sont déjà déroulés. Si toutes les procédures ne donnent pas lieu à une information du public, les renseignements disponibles dont la presse a fait état montrent que les personnes

condamnées, dans l'immense majorité des cas, étaient des Ouïghours. La plupart des accusés ont été inculpés d'homicide, d'incendie volontaire et d'agression et condamnés à des peines de prison (dont la durée était variable mais pouvait aller jusqu'à la réclusion à perpétuité) ou à la peine capitale.

Des personnes dont Amnesty International a recueilli le témoignage ont dit avoir versé de fortes sommes d'argent à des représentants de l'État, essentiellement des responsables de la police locale, pour que leurs proches soient condamnés à des peines moins lourdes.

Le 8 juillet, Li Zhi, alors secrétaire du Parti communiste d'Ürümqi, a déclaré lors d'une conférence de presse que « les auteurs de crimes violents ser[ai]ent condamnés à mort »³⁷.

En novembre 2009, les médias d'État chinois ont fait savoir que neuf personnes condamnées pour des faits liés aux manifestations de juillet 2009 avaient été exécutées. Ces personnes, parmi lesquelles figuraient huit Ouïghours et un Han, avaient été déclarées coupables d'infractions allant du vol qualifié à l'homicide en passant par l'incendie volontaire. Leur exécution a été annoncée quatre semaines seulement après le jugement de première instance. Dans cet intervalle de temps extrêmement court, la décision aurait été réexaminée par une cour provinciale et par la Cour populaire suprême³⁸. Ces exécutions précipitées permettent de douter sérieusement que les autorités aient respecté tant les normes internationales d'équité des procès que les protections procédurales prévues par le droit chinois.

Les autorités chinoises ont également annoncé que 26 autres sentences capitales, assorties pour certaines d'un sursis de deux ans, avaient été prononcées.

Amnesty International s'oppose à la peine de mort en toutes circonstances et sans exception, quelles que soient la nature du crime commis, les caractéristiques de son auteur ou la méthode d'exécution utilisée par l'État. L'organisation estime que la peine capitale constitue une violation du droit à la vie et qu'elle est le châtiment le plus cruel, inhumain et dégradant qui soit.

Apparemment, les Ouïghours condamnés pour des faits liés aux troubles du 5 juillet n'ont pas vu respecté leur droit d'être défendu par un avocat de leur choix et n'ont pas bénéficié d'un service d'assistance judiciaire impartial. D'après Mao Li, secrétaire général de l'ordre des avocats du Xinjiang, le ministère de la Justice de la région a proposé une assistance judiciaire gratuite aux personnes accusées dans les affaires liées aux manifestations de juillet 2009. Cependant, les avocats qui ont assuré ce service semblent avoir été soigneusement sélectionnés par les autorités locales et ont suivi une formation de trois à cinq jours en droit pénal³⁹.

Amnesty International avait déjà signalé qu'en juillet 2009, le Bureau de la Justice de la municipalité de Pékin avait averti tous les cabinets d'avocats de la capitale chinoise de se montrer « prudents » dans leur façon de traiter les dossiers liés aux manifestations de juillet 2009, afin de « défendre l'unité nationale et la solidarité ethnique ». Le Bureau avait également interdit à certains avocats spécialistes des droits humains de se charger d'affaires liées à ces troubles⁴⁰.

Par ailleurs, la Cour populaire supérieure du Xinjiang a chargé des juges présentant des connaissances politiques étendues et un haut niveau de professionnalisme de traiter les affaires liées aux manifestations du 5 juillet. Ils ont suivi une formation spécifique portant notamment sur « les politiques et lois de la nation et du Xinjiang » applicables aux manifestations ainsi que sur la Constitution et le droit pénal chinois⁴¹.

Parmi les irrégularités relevées dans ces procédures judiciaires figuraient l'ingérence des milieux politiques dans les décisions de justice, les restrictions apportées à la possibilité pour les prévenus de choisir librement leur avocat, une assistance juridique offerte par les autorités mais probablement partielle et soumise à des pressions politiques, des allégations d'actes de torture et d'autres mauvais traitements en détention ayant débouché sur des « aveux » arrachés sous la contrainte, et des cas de corruption au sein des tribunaux. Pris isolément, chacun de ces dysfonctionnements suffirait à jeter de sérieux doutes sur l'équité des procédures ; accumulés, ils permettent de conclure à une parodie de justice.

CONCLUSION

Lorsqu'elles évoquent les actions de protestation de juillet 2009, les autorités chinoises les assimilent généralement à « une délinquance violente et grave », prenant notamment la forme de « bagarres, dégradations, pillages et incendies volontaires », organisée et orchestrée par les « trois forces » dans le pays et à l'étranger. Parfois, bien plus rarement, elles reconnaissent que la situation a dégénéré à partir d'une manifestation pacifique⁴².

En août 2009, dans sa « Résolution sur la stabilité et l'unité interethnique », l'Assemblée populaire du Xinjiang a une fois de plus imputé la responsabilité des manifestations et des troubles auxquels des Ouïghours avaient pris part à de seuls instigateurs « séparatistes » opérant dans le pays ou depuis l'étranger, et a pris la décision de lancer un « combat politique » ou une « offensive proactive » contre cet « ennemi » pour « défendre l'unité nationale »⁴³.

Amnesty International estime que les autorités, en procédant à une analyse approfondie et rationnelle, en menant des consultations plutôt que des poursuites, en écoutant plutôt qu'en stigmatisant, auront davantage de chances d'obtenir des résultats bénéfiques durables pour la stabilité sociale de la région qu'en suscitant la peur et la méfiance.

Certains signes laissent à penser que depuis juillet 2009, les autorités commencent à reconnaître qu'elles vont devoir modifier leur position vis-à-vis de la région autonome ouïghoure du Xinjiang. D'après le quotidien de Hong Kong *Ming Pao*, « le gouvernement central, à l'issue de nombreuses enquêtes et études, a conclu non seulement que les forces indépendantistes du Xinjiang avaient orchestré les événements en coulisses, mais aussi que le comité du Parti et les pouvoirs publics de la région autonome s'étaient de toute évidence montrés défailants dans leur gestion sociale et leur façon de réagir face aux événements⁴⁴. » Le secrétaire du Parti communiste chinois (PCC) d'Ürümqi et le chef de la

police de la ville ont été remplacés en septembre 2009 et le secrétaire du PCC de la région autonome ouïghoure du Xinjiang en avril 2010.

En réponse aux manifestations de juillet 2009, les autorités chinoises ont de plus annoncé la tenue d'une conférence de travail sur le développement du Xinjiang, la première du genre, qui a eu lieu en mai 2010. Cette conférence, bâtie sur le modèle de rencontres similaires consacrées à la région autonome du Tibet, a réuni des hauts représentants du pouvoir central et du Bureau politique du PCC. Lors de sa clôture, le président chinois Hu Jintao a annoncé l'adoption d'un nouveau programme de développement du Xinjiang d'un montant de 10 milliards de yuans (1,15 milliards d'euros environ). L'objectif affiché des autorités est de parvenir à un « bond en avant du développement » et à une « stabilité durable » dans la région. Pour y arriver, elles doivent veiller à ce que les projets de développement économique du Xinjiang donnent aux minorités ethniques l'autonomie nécessaire pour construire leur avenir, comportent des mesures de lutte contre les inégalités économiques existant entre ces minorités et les Hans, et n'aient pas un caractère discriminatoire à l'égard des minorités ethniques en ce qui concerne la création d'opportunités économiques et la répartition des ressources.

Les autorités chinoises doivent également permettre l'ouverture d'investigations indépendantes et impartiales sur les manifestations de juillet 2009, ne mettre aucune restriction à l'accès des enquêteurs aux lieux des affrontements, aux témoins et aux personnes détenues et publier l'intégralité des conclusions de cette enquête. La transparence doit être la règle tant pour les investigations sur les allégations selon lesquelles des violations des droits humains ont été commises pendant et après ces manifestations que pour les suites qui seront données à l'enquête. Les autorités doivent faire le nécessaire pour que tout procès consécutif aux investigations soit mené de façon équitable, dans le respect des normes internationales et sans que la peine capitale puisse être requise.

RECOMMANDATIONS AUX AUTORITÉS CHINOISES

- ⌘ permettre que des investigations indépendantes, impartiales, approfondies et efficaces soient menées sur les événements, en laissant les enquêteurs accéder sans restriction aux lieux des affrontements, aux documents pertinents, aux témoins et aux détenus, qui doivent être protégés contre toute atteinte, et rendre publiques l'intégralité des conclusions de cette enquête ;
- ⌘ accorder une autorisation d'accès similaire aux observateurs indépendants, notamment aux organisations non gouvernementales ;
- ⌘ veiller à ce que tout procès résultant de cette enquête soit mené de façon équitable, dans le respect des normes internationales, et sans que la peine capitale puisse être requise ;
- ⌘ veiller à ce que les personnes ayant réchappé aux atteintes à leurs droits fondamentaux bénéficient de réparations, conformément aux normes internationales ;

- ⌘ donner des informations détaillées sur le sort subi par les personnes qui ont perdu la vie ainsi que sur le lieu où sont retenues les personnes placées en détention et leur statut au regard de la loi ;
- ⌘ enquêter sur les allégations de torture et d'autres formes de mauvais traitements en détention en vue de traduire les responsables présumés en justice, prendre des mesures pour que les personnes détenues ne soient pas soumises à de tels agissements, et fournir des réparations aux victimes ;
- ⌘ interdire, en droit et en pratique, la recevabilité dans le cadre de toute procédure de toute déclaration extorquée sous la torture, si ce n'est à titre de preuve contre une personne accusée d'avoir recouru à la torture pour obtenir une telle déclaration ;
- ⌘ libérer immédiatement et sans condition toutes les personnes qui ont été placées en détention alors qu'elles n'ont fait qu'exercer pacifiquement leurs droits aux libertés d'expression, d'association et de réunion ;
- ⌘ établir une distinction claire, en droit et en pratique, entre les activités revenant à un exercice pacifique des droits fondamentaux tels que ceux aux libertés d'expression, d'association et de réunion et celles constituant des actes criminels internationalement reconnus ;
- ⌘ respecter et protéger le droit des Ouïghours d'avoir leur propre vie culturelle, de pratiquer leur propre religion et de parler leur propre langue, conformément aux normes internationales relatives aux droits humains ;
- ⌘ introduire dans la législation nationale une définition et une interdiction claires de la discrimination, quels qu'en soient les motifs, conformément à l'article 1 de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale ;
- ⌘ mettre en œuvre les autres recommandations formulées par le Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination raciale ;
- ⌘ prévoir une participation des différents groupes ethniques lors de l'élaboration des programmes de développement et veiller à ce que leurs retombées bénéficient de manière égale à tous ces groupes ;
- ⌘ solliciter l'aide des Nations unies pour protéger les droits des minorités ;
- ⌘ ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, le Protocole facultatif se rapportant à la Convention des Nations unies contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants ainsi que d'autres traités internationaux relatifs aux droits humains.

¹ Entretien d'Amnesty International avec N. (homme), mai 2008.

² Entretien d'Amnesty International avec G. (homme), mai 2010.

³ La population de la région autonome ouïghoure du Xinjiang est composée à près de 60 % de minorités ethniques. Les Hans (Chinois de souche) constituent environ 41 % de la population, contre 5,5 % en 1949. Les Ouïghours sont l'ethnie la plus représentée (environ 47 % de la population). Parmi les 12 % restants figurent d'autres groupes ethniques tels que les Kazakhs, les Kirghizes, les Tatars, les Ouzbeks et les Tadjiks. La population han a considérablement augmenté depuis 1949 en raison des politiques du gouvernement central prévoyant des avantages financiers en faveur des Hans qui s'installent dans la région. À Ürümqi, d'après le recensement de 2000, les Ouïghours constituent 12,8 % de la population, contre 75,3 pour les Hans.

⁴ Les Huis, majoritairement musulmans et sinophones, constituent 5 % de la population de la région autonome ouïghoure du Xinjiang. À Ürümqi, ils représentent 8 % de la population.

⁵ Cf. « Civilians and armed police officer killed in NW China violence », Xinhua, 6 juillet 2009, http://news.xinhuanet.com/english/2009-07/06/content_11658819.htm

⁶ Entretiens réalisés par Amnesty International en mai 2010. Voir aussi « The Real Story of the Uighur Riots », par Rebiya Kadeer, *The Wall Street Journal*, 8 juillet 2009, <http://online.wsj.com/article/SB124701252209109027.html>.

⁷ Cf. « Police kill two Uighurs near Urumqi mosque », Xinhua (via la BBC), 13 juillet 2009.

⁸ Aux termes de l'article 48 du Code pénal, un sursis de deux ans à l'application d'une sentence capitale peut être prononcé « si l'exécution immédiate d'un criminel déclaré passible de la peine de mort n'est pas jugée nécessaire ». Les autorités peuvent toutefois exécuter un prisonnier condamné à une peine capitale assortie de sursis quand « des éléments avérés prouvent qu'il a délibérément commis une infraction » au cours de la période de sursis. D'après certains représentants des autorités chinoises, les condamnations à mort assorties de sursis sont généralement commuées en peine de réclusion à perpétuité.

⁹ « Commentary: Riot a catastrophe for Xinjiang », Xinhua, 6 juillet 2009, consultable en ligne à l'adresse suivante : http://news.xinhuanet.com/english/2009-07/06/content_11662490.htm. Par la suite, les autorités chinoises, pour prouver que Rebiya Kadeer avait orchestré les violences du 5 juillet, ont évoqué des appels téléphoniques qu'elle avait passés la veille des événements à des personnes qui se trouvaient à Ürümqi. Au cours de ces appels, elle aurait déclaré : « Il va se passer quelque chose à Ürümqi » et demandé à ses correspondants de recueillir des informations à ce sujet. Pour en savoir plus, voir par exemple « Police have evidence of World Uyghur Congress masterminding riot », Xinhua, 7 juillet 2009, http://news.xinhuanet.com/english/2009-07/07/content_11663784.htm et « Order restored in Urumqi after carnage », *China Daily*, 7 juillet 2009, http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-07/07/content_8385032.htm.

¹⁰ Cf. « Strife-hit Xinjiang set for economic boom », *South China Morning Post*, 22 mai 2010.

¹¹ Pour plus d'informations, voir par exemple les documents d'Amnesty International intitulés *L'identité ethnique ouïghoure menacée en Chine*, avril 2009 (index AI : ASA 17/010/2009), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/010/2009/fr> *Chine. Guerre contre le terrorisme : les Ouïghours fuient les persécutions*, juillet 2004 (Index AI : ASA 17/021/2004),

<http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/021/2004/fr> *Chine: Graves violations des droits humains dans la Région autonome ouïghoure du Xinjiang*, mars 1999 (index : ASA 17/018/1999), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/018/1999/fr>.

¹² « China arrested 1,300 Muslims in 2008: report », Agence France-Presse, 5 janvier 2009.

¹³ Cf. « Crackdown on Xinjiang Mosques, Religion », Radio Free Asia, 14 août 2008, <http://www.rfa.org/english/news/uyghur/directive-08142008114700.html>

¹⁴ Cf. « Mandarin Lessons in Xinjiang 'Help Fight Terrorism' », *China Daily*, 4 juin 2009, http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-06/04/content_8250223.htm

¹⁵ Cf. « Governments in Xinjiang Continue to Sponsor, Sanction Job Recruitment That Discriminates Against Ethnic Minorities », Congressional-Executive Commission on China, <http://www.cecc.gov/pages/virtualAcad/index.phpd?showsingl=117001>

¹⁶ Pour plus d'informations, voir par exemple les documents d'Amnesty International intitulés *Secret violence: human rights violations in Xinjiang*, 13 novembre 1992 (Index : ASA 17/050/1992), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/050/1992/en> *Chine : Pas de justice pour les victimes de la répression de 1997 à Gulja (Yining)*, 4 février 2003 (Index: ASA 17/011/2003), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/011/2003/fr> *Rebiya Kadeer's personal account of Gulja after the massacre on 5 February 1997*, 1^{er} février 2007 (Index : ASA 17/001/2007), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/001/2007/en>

¹⁷ Cf. « Chinese central authorities outline roadmap for Xinjiang's leapfrog development, lasting stability », Xinhua, 20 mai 2010, http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2010-05/20/c_13306534.htm

¹⁸ Pour plus d'informations, voir par exemple le rapport de 2007 du Groupement international pour les droits des minorités intitulé *China: Minority exclusion, marginalization and rising tensions*, consultable en ligne à l'adresse suivante : <http://www.minorityrights.org/1083/reports/china-minority-exclusion-marginalization-and-risingtensions.html>

¹⁹ Cf. « Xinjiang riot hits regional anti-terror nerve », Xinhua, 18 juillet 2009, http://news.xinhuanet.com/english/2009-07/18/content_11727782.htm

²⁰ Cf. « Innocent civilians make up 156 in Urumqi riot death toll », Xinhua, 5 août 2009, http://news.xinhuanet.com/english/2009-08/05/content_11831350.htm

²¹ Cf. « Official says 12 mobsters in riot shot dead, Xinjiang confident of revival », Xinhua, 19 juillet 2009, http://news.xinhuanet.com/english/2009-07/19/content_11730463.htm

²² Cf. « Death toll debated in China's rioting », *Washington Post*, 11 juillet 2009, <http://www.washingtonpost.com/wp-dyn/content/article/2009/07/11/AR2009071100464.html>

²³ Voir par exemple « Potter film offers Urumqi escapism », *China Daily*, 16 juillet 2009, http://www.chinadaily.com.cn/china/2009-07/16/content_8435289.htm

²⁴ Cf. « The Real Story of the Uighur Riots », par Rebiya Kadeer, *The Wall Street Journal*, 8 juillet 2009, <http://online.wsj.com/article/SB124701252209109027.html>

²⁵ Recommandés par le Conseil économique et social dans sa résolution 1989/65 du 24 mai 1989.

- ²⁶ Cf. « Ethnic unrest in China leads to mass arrests », CNN, 7 juillet 2009, <http://edition.cnn.com/2009/WORLD/asiapcf/07/06/china.uyghur.protest/index.html>
- ²⁷ Entretiens réalisés par Amnesty International en mai 2010. Voir aussi « The Real Story of the Uighur Riots », par Rebiya Kadeer, *The Wall Street Journal*, 8 juillet 2009, <http://online.wsj.com/article/SB124701252209109027.html>
- ²⁸ Cf. « China freed 1,200 in Tibet unrest, holds 700 over Xinjiang », Agence France-Presse, 10 août 2009.
- ²⁹ Cf. « New arrests over Xinjiang riots », BBC, 9 décembre 2009, <http://news.bbc.co.uk/1/hi/8404245.stm>
- ³⁰ Cf. 白克力: 儘早將犯罪分子捉拿歸案, Xinhua via Ta Kung Pao, 24 juillet 2009, http://www.takungpao.com/news/09/07/24/xjst_xgbd-1116822.htm
- ³¹ En 2008, d'après les chiffres publiés sur le site Internet du Bureau national des statistiques de Chine (<http://www.stats.gov.cn/english/>), le revenu disponible annuel moyen en zone rurale s'élevait à 3 502 yuans (390 euros environ) dans la région autonome ouïghoure du Xinjiang, alors que la moyenne nationale était de 4 760 yuans (530 euros environ). En zone urbaine, ces chiffres s'élevaient à 11 432 yuans pour le Xinjiang et 15 780 pour l'ensemble du pays (soit environ 1 277 et 1 764 euros respectivement).
- ³² Cf. *We are afraid to even look for them. Enforced Disappearances in the Wake of Xinjiang's Protests*. Human Rights Watch, octobre 2009, <http://www.hrw.org/en/node/86103/>
- ³³ Entretien d'Amnesty International avec R. (femme), mai 2010.
- ³⁴ Voir par exemple les documents d'Amnesty International intitulés *Open letter on forcibly deported Uighur asylum-seekers*, 22 décembre 2009 (Index : ASA 17/073/2009), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/073/2009/en> et *Open letter on Uighur asylum seekers in Cambodia*, décembre 2009 (Index : ASA 23/023/2009), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA23/023/2009/en>
- ³⁵ Pour en savoir plus, voir les documents d'Amnesty International intitulés *Chine. Un jeune homme de 18 ans condamné à la prison à vie après un procès inique*, avril 2010 (Index : ASA 17/017/2010), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/017/2010/fr>, *Chine. Un journaliste ouïghour détenu risque la torture*, octobre 2009 (Index : ASA 17/060/2009), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/060/2009/fr>; *Chine. Le rédacteur en chef d'un site ouïghour risque la torture*, 30 septembre 2009 (Index : ASA 17/056/2009), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/056/2009/fr> et *Chine. Deux Ouïghours risquent la torture*, septembre 2009 (Index : ASA 17/053/2009), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/053/2009/fr>
- ³⁶ « Xinjiang official stresses fighting separatism, says 198 sentenced for deadly riot », Xinhua, 7 mars 2010, http://news.xinhuanet.com/english2010/china/2010-03/07/c_13201007.htm
- ³⁷ 乌鲁木齐市委书记：对残忍杀人分子要处以极刑, Xinhua, 9 juillet 2009 (via www.people.com.cn), <http://leaders.people.com.cn/GB/9618880.html>
- ³⁸ Cf. « Nine executed over Xinjiang riots », BBC, 9 novembre 2009, <http://news.bbc.co.uk/1/hi/world/asia-pacific/8350360.stm>
- ³⁹ Cf. « Defense attorneys free for riot suspects », *Global Times*, 24 juillet 2009,

<http://world.globaltimes.cn/editor-picks/2009-07/450609.html> .

⁴⁰ Pour plus d'informations, voir le document d'Amnesty International intitulé *Breaking the law: Crackdown on human rights lawyers and legal activists in China*, septembre 2009 (Index : ASA 17/042/2009), <http://www.amnesty.org/en/library/info/ASA17/042/2009/en>

⁴¹ Cf. "7•5"案件审理工作准备就绪 目前已组建多个合议庭, Xinjiang Xinhua, 28 juillet 2009, http://www.xj.xinhuanet.com/2009-07/28/content_17228319.htm

⁴² Cf. « Official says 12 mobsters in riot shot dead, Xinjiang confident of revival », Xinhua, 19 juillet 2009, http://news.xinhuanet.com/english/2009-07/19/content_11730463.htm⁴³ Voir par exemple « XUAR People's Congress Resolution on Stability, Interethnic Unity », *Xinjiang Ribao*, 16 août 2009.

⁴⁴ Voir par exemple « China's new Xinjiang Party chief expected to adopt "soft" stance », *Ming Pao* (via BBC), 24 avril 2010.